



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

COMMUNE de WOLSCHWILLER

Envoyé en préfecture le 19/10/2024

Reçu en préfecture le 19/10/2024

Publié le 19/10/2024

ID : 068-216803809-20241019-A_6_2024-AR



ARRETE MUNICIPAL

n° 6/2024

**Portant, à titre temporaire, réglementation de la circulation
rue de l'église entre le monument aux morts et la rue de l'école**

LE MAIRE de WOLSCHWILLER,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1, R110-2, R411-5, R 411-8, R411-18
et R 411-25 à R 411-28 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel
du 6 novembre 1992 ; livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire ;

ATTENDU que des travaux d'aménagement du parvis de l'église et du presbytère seront entrepris à partir
du 21 octobre 2024 pour une durée estimée à 1 mois.

ATTENDU que pour le bon déroulement du chantier il y a lieu de réglementer la circulation et le
stationnement aux abords du chantier,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prescrire toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité
publique,

A R R E T E

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement de tous véhicules est interdit dans le tronçon de rue
concernée par les travaux d'aménagement du parvis de l'église et du presbytère à partir du
lundi 21 octobre 2024 pour toute la durée des travaux.

Article 2 : L'attention des usagers sera attirée sur ces dispositions par la mise en place de panneaux de
signalisation, conformément à la législation. La pose, le maintien et le retrait de la
signalisation sera assurée par l'entreprise ENCER en charge des travaux.

Article 3 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une
ampliation sera adressée à : M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Ferrette,
l'Agence Routière d'Altkirch, la Brigade Verte du Haut-Rhin, l'entreprise ENCER
de Roppentzwiller.

Périmètre

des travaux :



Fait à Wolschwiller, le 19 octobre 2024

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



Adresse postale : Mairie 2, rue de l'église 68480 WOLSCHWILLER

Tél. 03 89 40 70 55 / Fax. 08 97 50 16 67

e-mail : WOLSCHWILLER@wanadoo.fr

Mis en ligne le 19 octobre 2024 par M. Sylvain GABRIEL, Maire de Wolschwiller.